

Province de Québec
MRC du Fjord-du-Saguenay
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du lundi **16 décembre 2024 à 19 h 00** au Centre communautaire de Saint-Charles-de-Bourget, à laquelle étaient présents :

M.	Bernard St-Gelais	Maire
M.	Marc Lavoie, conseiller	Siège 1
M.	Michel Néron, conseiller	Siège 2
M.	Jacques Gauthier, conseiller	Siège 3
M ^{me}	Janye Tremblay, conseillère	Siège 4
M ^{me}	Sylvie Brassard, conseillère	Siège 6

Mme Myrienne Bouchard, Greffière-trésorière
Mme Vickie Paradis, Greffière-trésorière adjointe

Absence motivée :

M ^{me}	Sophie Tremblay, conseillère	Siège 5
-----------------	------------------------------	---------

À 19 h 01, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

Citoyens présents à la séance : 8

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027;
4. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2025;
5. PÉRIODE DE QUESTIONS (EXCLUSIVE AU BUDGET);
6. LEVÉE DE LA SÉANCE.

1. AVIS DE CONVOCATION **RÉSOLUTION N°404.24**

CONSIDÉRANT	les articles 152 à 158 du Code municipal du Québec;
CONSIDÉRANT QUE	la Directrice générale et greffière-trésorière déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal;
CONSIDÉRANT QUE	l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal;

POUR CES RAISONS,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget déclare que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION N°405.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay
 APPUYÉ PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

3. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027
RÉSOLUTION N°406.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Sylvie Brassard
 APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte le programme triennal 2025-2026-2027 se détaillant comme suit :

Projets	Titre	2025	2026	2027	Total
1*	Épuration des eaux usées, réseau d'égouts et réseau d'aqueduc	-	12 000 000 \$	-	12 000 000 \$
2*	Agrandissement Hôtel de Ville, CPE et Caserne incendie	5 000 000 \$	-	-	5 000 000 \$
3*	Installation génératrice Centre Communautaire (PMU)	200 000 \$	-	-	200 000 \$
4*	Installation poste de surpresseur - eau potable	-	1 000 000 \$	-	1 000 000 \$
5*	Remplacement d'une conduite d'aqueduc dans le secteur Val-Menaud	-	600 000 \$	-	600 000 \$
6	Équipements de sécurité incendie	25 000 \$	25 000 \$	-	50 000 \$
7*	Travaux au poste de production de l'eau potable (TECQ)	100 000 \$	575 000 \$		675 000 \$
8*	Acquisition d'une nouvelle niveleuse		250 000 \$		250 000 \$
9*	Réfection de différents rangs	-	-	750 000 \$	750 000 \$
Total par année		5 325 000 \$	14 450 000 \$	750 000 \$	20 525 000 \$

* Note : Investissements sujets à différents programmes de subvention (TECQ, PRACIM, PAVL, PRIMEAU)

4. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2025
RÉSOLUTION N°407.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Néron
APPUYÉ PAR : M^{me} Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE: la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte le budget 2025 se détaillant
comme suit :

	2024	2025
Revenus		
Taxes	(1 218 675) \$	(1 455 366) \$
Compensations tenant lieu de taxes	(34 415) \$	(36 010) \$
Transfert	(674 570) \$	(1 005 720) \$
Services rendus	(29 400) \$	(33 700) \$
Imposition de droits	(46 000) \$	(35 000) \$
Intérêts	(6 100) \$	(6 100) \$
Autres revenus	- \$	- \$
Affectation surplus accumulé	- \$	- \$
	(2 009 160) \$	(2 571 896) \$
Charges		
Administration générale	382 855 \$	437 020 \$
Sécurité publique	180 600 \$	228 410 \$
Transport	484 245 \$	573 375 \$
Hygiène du milieu	289 705 \$	315 736 \$
Aménagement, urbanisme et développement	103 085 \$	152 430 \$
Loisirs et culture	81 250 \$	86 870 \$
Frais de financement	344 405 \$	263 845 \$
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	137 400 \$	508 900 \$
Affectations		
Activités d'investissement	- \$	- \$
Fonds de roulement	5 615 \$	5 310 \$
	2 009 160 \$	2 571 896 \$

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (EXCLUSIVE AU BUDGET)

La période de questions a débuté à 19 h 08 et s'est terminée à 19 h 19.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 19 h 19.

M. Bernard St-Gelais
Maire

Mme Myrienne Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière